



CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 9 février 2017

L'an deux mil dix-sept, le neuf février à vingt heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la mairie.

Date de convocation du Conseil Municipal	2 février 2017
Date d'affichage de la convocation	2 février 2017
Nombre de conseillers en exercice	15
Nombre de conseillers présents	12

Étaient présents :

MASSARD André	PEILA-BINET Carine	CREPEL Vincent
VERGER Joseph	MASSARD Alain	BOUGAULT Christine
MÉAL Lydie	LEPEIGNEUL Christine	RÉGEARD Blandine
MARTEL Laurence	ROLLAND Dominique	POUESSEL Murielle

Étaient excusés :

LORAND Hubert, GOBIN Christophe, LEBRETON David

ORDRE DU JOUR :

1. Élection du secrétaire de séance
2. Compte-rendu du Conseil municipal du 26 janvier 2017

FINANCES LOCALES

3. Budget principal et budgets annexes : comptes administratifs 2016
4. Budget principal et budgets annexes : comptes de gestion 2016

COMMANDE PUBLIQUE

5. Vestiaires du Champ-Long : projet d'extension et demandes de subventions

DÉCISIONS – INFORMATIONS

QUESTIONS DIVERSES

ÉLECTION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Madame Lydie MÉAL, conseillère municipale, est élue secrétaire de séance par le conseil municipal à l'unanimité des présents.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 janvier 2017

Monsieur André MASSARD, premier adjoint soumet le compte-rendu de la séance du 26 janvier 2017 au vote. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des présents.

FINANCES LOCALES

2017-006 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES : COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur André MASSARD, premier adjoint,

- après s'être fait rappeler les crédits ouverts lors du vote du Budget Primitif 2016,
- après énumération des décisions modificatives budgétaires de l'exercice,
- vu les mandats et titres émis au cours de l'année 2016, en section de fonctionnement et en section d'investissement,
- après en avoir délibéré,

- **Budget « Commune »**

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2016 (Hors restes à réaliser)				
	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2015	Part affectée à l'investissement Exercice 2016	Résultats de l'exercice 2016	Résultats cumulés de clôture au 31/12/2016
Investissement	95 685,17 €		- 102 583,97€	- 6 898,80 €
Fonctionnement	200 047,81 €	200 047,81 €	191 182,45 €	191 182,45 €
TOTAL	295 732,98 €	200 047,81 €	88 598,48 €	184 283,65 €

- constate un déficit cumulé de 6 898,80 € en section d'investissement à la clôture de l'exercice,
- constate un excédent cumulé de 191 182,45 € en section de fonctionnement à la clôture de l'exercice,
- approuve à l'unanimité le compte administratif dont les résultats sont repris ci-dessous :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	617 596,00 €	808 778,45 €
Investissement	480 165,46 €	473 266,66 €

- **Budget « Assainissement »**

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2016				
	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2015	Part affectée à l'investissement Exercice 2016	Résultats de l'exercice 2016	Résultats cumulés de clôture au 31/12/2016
Investissement	- 5200,45 €		1 194,67 €	- 4 005,78 €
Exploitation	15 584,53 €	15 584,53 €	20 801,90 €	20 801,90 €
TOTAL	10 384,08 €	15 584,53 €	21 996,57 €	16 796,12 €

- constate un déficit cumulé de 4 005,78 € en section d'investissement à la clôture de l'exercice
- constate un excédent cumulé de 20 801,90 € en section d'exploitation à la clôture de l'exercice,
- approuve à l'unanimité le compte administratif dont les résultats sont repris ci-dessous :

	DEPENSES	RECETTES
Exploitation	17 212,49 €	38 014,39 €
Investissement	210 914,35 €	206 908,57 €

- **Budget « SPANC »**

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2016				
	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2015	Part affectée à l'investissement Exercice 2016	Résultats de l'exercice 2016	Résultats cumulés de clôture au 31/12/2016
Fonctionnement	686,80 €	0,00 €	346,59 €	1 033,39 €
TOTAL	686,80 €	0.00 €	346,59 €	1 033,39 €

- constate un excédent cumulé de 1 033,39 € en section de fonctionnement à la clôture de l'exercice,
- approuve à l'unanimité le compte administratif dont les résultats sont repris ci-dessous :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	4 063,01 €	5 096,40 €

- **Budget Lotissement « Les Forges »**

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2015				
	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2015	Part affectée à l'investissement 2016	Résultats de l'exercice 2016	Résultats cumulés de clôture au 31/12/2016
Investissement	27 163,60 €	0,00 €	90 610,40 €	117 774,00 €
Fonctionnement	745,32 €	0,00 €	0,66 €	745,98 €
TOTAL	27 908,92 €	0,00 €	90 611,06 €	118 519,98 €

- constate un excédent cumulé 117 774,00 € en section d'investissement à la clôture de l'exercice,
- constate un excédent cumulé de 745,98 € en section de fonctionnement à la clôture de l'exercice,

- **approuve à l'unanimité le compte administratif** dont les résultats sont repris ci-après :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	107 264,21 €	108 010,19 €
Investissement	18 226,00 €	136 000,00 €

FINANCES LOCALES

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES : COMPTES DE GESTION 2016

Malgré le pointage des états de crédits consommés de tous les budgets entre la trésorerie et la commune, à ce jour, les comptes de gestion ne sont pas édités. Le sujet est donc reporté lors d'un prochain conseil municipal.

COMMANDE PUBLIQUE

2017-007 – VESTIAIRES DU CHAMP-LONG – PROJET D'EXTENSION ET DEMANDES DE SUBVENTIONS

Par courrier en date du 15 décembre 2016, les responsables de la section football sollicitaient des vestiaires supplémentaires en raison de la création d'une équipe C. Cette nouvelle équipe engendre deux matchs joués à domicile, tous les 15 jours. La deuxième demande était le remplacement de l'actuel local buvette.

Un premier projet situé à l'endroit du module existant avait été présenté par le bureau d'études Jean-Pierre GOBIN mais celui-ci semblait difficile à réaliser en raison de la nature du sol et le peu de terrains constructibles disponibles.

Monsieur le Maire imaginait la construction de deux nouveaux vestiaires sur l'aire de jeux du Champ-Long, près de la piscine.

Après avoir sollicité différents fournisseurs de modules, deux propositions ont été présentées à la commission des travaux, réunie le 6 février dernier.

Les avantages de ces choix sont les suivants :

- Orientation vers l'achat d'un module plutôt que construction en dur
- Récupération d'un local existant pour y installer le local buvette avec une ouverture vers l'extérieur
- Reconfigurer les locaux existants en diminuant le vestiaire arbitre (trop grand) et augmentant la capacité de l'autre vestiaire joueurs pour y loger les deux équipes de Quédillac les jours de matchs cumulés
- Envisager la possibilité de relier les nouveaux vestiaires (modules) à la piscine pour permettre de répondre éventuellement à une demande de mise en accessibilité de la piscine (accès direct des vestiaires au bassin)
- Prévoir une éventuelle évolution de la situation si besoin (revente ou déplacement à un autre endroit de la commune ? ...)

Le montant estimatif proposé par les fournisseurs s'élèvent à environ 75 000 € HT. La commission des travaux n'a pu retenir un des fournisseurs en raison de l'absence de sanitaires ; de nouvelles propositions seront présentées.

Monsieur André MASSARD, premier adjoint, propose à l'assemblée de prendre une délibération de principe afin de prévoir cet investissement au budget 2017.

Après en avoir débattu, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DONNE SON ACCORD pour inscrire cette dépense relative à la construction de nouveaux vestiaires pour un montant d'environ 75 000 € HT au budget d'investissement 2017 de la commune ;
- SOLLICITE une aide financière au titre de la réserve parlementaire ;
- SOLLICITE une aide financière auprès de la Fédération Française de Football.

L'ordre du jour étant épuisé et comprenant deux délibérations (n°2017-006 & 2017-007), la séance est levée à 22 h.